

Tulle, le 10 octobre 2022

Promotion de la Santé en faveur des élèves

Affaire suivie par : Patricia Szalkowski
Infirmière conseillère technique
Mél : sante.scolaire.ia19@ac-limoges.fr

Division des élèves et des affaires financières

Affaire suivie par : Isabelle Fulminet
Et par Stéphanie Moreau

Mél : eleves.ia19@ac-limoges.fr

Tél : 05 87 01 20 29

Cité Administrative Jean Montalat
BP 314
19011 Tulle Cedex

L'inspecteur d'académie,
Directeur des services académiques
de l'Éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs,
S/c de Mesdames les inspectrices et de Monsieur
l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé(e)s de
circonscription

Objet : Renforcer l'éducation à l'alimentation et au goût auprès des élèves

L'École assure une éducation à l'alimentation et au goût, de la maternelle au lycée (article L. 312-17-3 du code de l'éducation), qui s'inscrit dans le cadre de la démarche École promotrice de santé, approche globale et positive de la santé axée sur la prévention et l'acquisition par les élèves de connaissances et de compétences leur permettant de devenir acteurs de leur propre santé.

L'éducation à l'alimentation et au goût permet d'aborder la totalité du fait alimentaire et contribue à l'acquisition d'habitudes de vie et de pratiques de consommation alimentaire favorables à la santé et responsables pour l'environnement. Elle participe à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et mobilise l'ensemble des programmes d'enseignement.

Accompagner l'éducation à l'alimentation et au goût auprès des élèves

Face à la progression du surpoids et de l'obésité infantiles mais aussi au manque d'activité physique chez les jeunes¹, et alors que les habitudes de vie prises dans l'enfance et l'adolescence ont un rôle clef à long terme sur les déterminants de santé, les **interventions en matière d'éducation** à l'alimentation doivent être renforcées.

La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) assure l'impulsion de cette politique par la formation des acteurs académiques dans le cadre du plan national de formation et par la mise à disposition d'outils pédagogiques à destination des équipes éducatives.

Cette année, le séminaire relatif à l'éducation à l'alimentation a ainsi permis de former des personnels d'encadrement aux différents enjeux de cette éducation transversale. L'espace m@gistere dédié permet aux participants de retrouver la captation des conférences ainsi que les ressources associées.

¹ Cf. Enquête épidémiologique nationale sur le surpoids et l'obésité de la ligue contre l'obésité et inactivité physique et sédentarité chez les jeunes : l'Anse alerte les pouvoirs publics.

En matière d'outils, un vademecum, disponible sur [éduscol](#)², présente l'éducation à l'alimentation, ses dimensions ainsi que des pistes de mise en œuvre en lien avec les contenus d'enseignement. Des fiches d'activités pédagogiques couvrant l'ensemble des niveaux du cycle 1 au lycée et les différentes dimensions de l'éducation à l'alimentation complètent ce vademecum.

Une fiche sur l'alimentation durable, élaborée avec le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA), va être mise en ligne. Elle proposera des exemples de projets et de séquences pédagogiques autour de la dimension environnementale de l'éducation à l'alimentation, à travers notamment la découverte des circuits courts et des produits durables ou sous signes d'identification de qualité et d'origine (SIQO).

Le conseil d'école et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) constituent les instances privilégiées pour favoriser le développement de projets d'éducation à l'alimentation et pour assurer leur cohérence avec l'ensemble des actions de promotion de la santé.

Valoriser des dispositifs existants qui concourent à l'éducation à l'alimentation et au goût

Le dispositif des petits déjeuners dans le premier degré, l'une des mesures phares du Plan Pauvreté, constitue un levier pour l'apprentissage de comportements alimentaires favorables à la santé dès le plus jeune âge. La distribution d'un petit déjeuner équilibré une à plusieurs fois par semaine s'accompagne d'actions d'éducation à l'alimentation et au goût, des pistes d'activités pédagogiques étant proposées sur le site [éduscol](#)³.

Le dispositif des classes du goût, piloté par le MASA, comprend huit séances à destination des élèves du cycle 3 qui ont pour objectif de développer les cinq sens des élèves, d'exercer leur esprit d'analyse et leur esprit critique et de découvrir le patrimoine gastronomique français. Ces séances existent dans une version ultramarine. Ce dispositif a récemment été étendu au niveau maternelle avec les « Maternelles du goût ». Des ressources pédagogiques et des modules de formation sont proposés aux équipes éducatives⁴.

Le programme « Lait et fruits à l'école », porté par le MASA et financé par l'Union européenne, soutient la distribution de fruits et légumes et/ou de lait et produits laitiers aux élèves de la maternelle au lycée. La distribution de produits frais et nature est accompagnée d'actions éducatives pour promouvoir des comportements alimentaires plus sains et faire connaître aux élèves les filières et produits agricoles. Le programme favorise la montée en gamme des produits consommés, principalement par la distribution de produits SIQO, et ses modalités de mise en œuvre sont simplifiées à la rentrée scolaire 2022. Le MASA met à disposition des vidéos et sets de tables pédagogiques pour tous les niveaux et dans une version ultramarine⁵.

² Vademecum « Éducation à l'alimentation et au goût » sur la page « Comprendre les enjeux de l'éducation à l'alimentation »

³ Guide à destination des équipes éducatives des écoles maternelles et élémentaires avec les annexes

⁴ <https://agriculture.gouv.fr/decouvrir-lalimentation-par-les-cinq-sens-les-classes-du-gout>

⁵ <https://agriculture.gouv.fr/le-programme-europeen-fruits-et-legumes-lecole-et-lait-produits-laitiers-lecole>



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

L'alimentation constituant un enjeu économique fort et une préoccupation politique croissante, l'Éducation nationale doit **garantir la neutralité philosophique, politique et commerciale** des activités proposées aux élèves. À cet égard, les partenariats avec les groupes d'intérêts agro-alimentaires et des associations militantes sont à proscrire. La vigilance vis-à-vis de ces sollicitations gagne donc à être maintenue.

Je vous remercie de votre engagement dans la mise en œuvre et le renforcement de l'éducation à l'alimentation et au goût au sein des écoles et des établissements scolaires.

Je vous remercie pour votre implication dans ce domaine.

SIGNÉ

Dominique MALROUX